

A

(N° 236.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 MAI 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Louis-Joseph Deledicque.*

MESSIEURS,

Le sieur Deledicque a vu le jour à Lille (France), le 11 mars 1807 ; en septembre 1812, il est arrivé à Jollain-Merlin avec ses parents, et il y a travaillé, comme journalier, jusqu'en 1833, époque à laquelle il a été nommé employé de douanes ; il exerça d'abord ses fonctions à Bury, et ensuite à Renlies où il réside encore.

La conduite du pétitionnaire est exempte de reproche ; il a épousé une femme belge qui l'a rendu père de trois enfants nés en Belgique ; il est hors d'état de payer le droit d'enregistrement décrété par la loi du 15 février 1844, mais il prétend d'être dispensé de l'acquitter, parce qu'il aurait pris part aux combats de la révolution, et il produit trois certificats afin d'établir cette circonstance.

Les autorités consultées estiment que sa demande peut être favorablement accueillie.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
